

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE  
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE  
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

**N°2020-33**

<b>OBJET :</b>	L'an deux mil vingt, Le 4 mars à 9h30, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL.
<b>- Stagiaires pour 2020</b>	<u>Membres titulaires présents</u> : Mme Colette MICHAUX, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, M. Gérard CHAIDRON, M. Alain DESFOSES, M. Dany GUESDON ( <i>membre suppléant M. BUQUET, titulaire absent</i> ), M. Thierry HEBERT, M. Patrick PERIMONY, M. Christian ROUSSEL, M. François SELLIER ( <i>membre suppléant M. QUÉNOT, titulaire absent</i> ), M. François THIVERNY, M. Patrick FIZET.
<b>DATE DE LA CONVOCATION :</b>	<u>Membres titulaires absents/excusés</u> : M. William BOUS, M. Jean-Manuel BUQUET, M. Arnaud DECHEZELLES, M. Jean-Louis DOR, M. Jean Claude QUÉNOT.
20/02/2020	<b><u>Recrutement de stagiaires</u></b> Il est proposé de prévoir la venue de plusieurs stagiaires en lien avec les actions d'animation quotidiennes du SMAB. Il est proposé de bloquer le montant du dédommagement prévu pour un stage de 6 mois maximum (soit 3 600€).
<b>NOMBRE DE TITULAIRES :</b> 14	Les différents stages qui sont proposés sont :
En exercice 14	- stage zone humide : définition des priorisations à donner aux ZH sur la vallée - 6 mois- stage rémunéré.
Présents 11	- stage RCE/ZH/Natura 2000 : suivi écologique post chantier sur Rothois (60) - stage de 2 mois max non rémunéré
Votants 11	- stage Natura 2000 : amélioration des connaissances sur l'écrevisse à pieds blancs sur le bassin (dépose et relève pièges) - stage de 2 mois max non rémunéré.
	<i>Après délibération, et à l'unanimité, les membres du comité syndical,</i> - <i>autorisent ces recrutements,</i> - <i>habilitent Mme la Présidente à :</i> - <i>donner son accord de principe pour lancer le recrutement des stagiaires,</i> - <i>solliciter les financements possibles sur ces dépenses.</i> <i>Les montants sont inscrits au BP 2020.</i>

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat :  
Acte exécutoire le : 31.03.2020  
la Présidente du syndicat mixte,  
Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,  
la Présidente du Syndicat,  
Mme Virginie LUCOT-AVRIL**

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT  
DE GESTION ET DE VALORISATION  
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**  
3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMALE  
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com